



M.E.C.S. VILLA MARIE-ANGE & LA GUITARE HÉBERGEMENT ADOLESCENT·E·S

SECTEUR
ENFANCE – JEUNESSE – FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

MECS Villa Marie-Ange

13, chemin de l'Archet, 06200 Nice / 04 97 03 29 60

MECS La Guitare

4, avenue de Gairaut, 06100 Nice / 04 92 07 12 13

direction-enfance-famille@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2022,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 453 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, avec un budget de fonctionnement de 27 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 482 logements dont 59 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par l'Union européenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION SUD



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : santé-addictions, hébergement-logement et asile-insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri, accompagner (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile prévention des expulsions, agir pour les difficultés locatives)
- Soutenir l'insertion des personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés).
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions).
- Un jardin solidaire et une épicerie sociale viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale

Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui achève sa montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2022, ce secteur aura organisé en urgence l'hébergement citoyen de 230 déplacés de guerre Ukrainiens sur le département, se sera vu attribuer un centre provisoire d'hébergement pour 46 bénéficiaires de la protection internationale et repense le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption estivale.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi, Equipe Emploi Ukraine)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA et demandeurs d'emploi longue durée (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, plateforme emploi, projet Roya)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité inclusive et solidaire grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

En 2022, ce secteur s'est associé à la solidarité locale pour accompagner des déplacés de guerre Ukrainiens vers la reprise d'un emploi, a démarré le dispositif premières heures en chantier pour faciliter la reprise progressive d'une activité pour des publics en situation de précarité.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (3 maisons d'enfants à caractère social, enfance, adolescents et adolescentes, service appartements)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés (service mineurs non accompagnés dans le diffus)

- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu ressources)

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la direction des ressources humaines, la direction administrative et financière, la direction de l'immobilier complétées depuis 2021 d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions et faits marquants 2022

La disparition en septembre 2022 de Louis-Xavier Michel, président d'honneur de la Fondation et père fondateur avec Bruno Dubouloz de l'association du Patronage Saint-Pierre ACTES.

Nous souhaitons lui rendre hommage pour son engagement, sa vision, il continuera d'inspirer nos actions dans le droit fil des valeurs qu'il incarnait de partage et de solidarité.

Une revalorisation salariale des métiers du social attendue mais incomplète car elle exclut injustement les métiers de l'accès à l'emploi ainsi que les postes administratifs.

Un renouvellement des équipes de direction qui se poursuit avec deux nouveaux directeurs, de nouveaux responsables d'activités. L'enjeu d'attractivité demeure entier sur les postes de cadres et les fonctions support au vu de la nécessaire diversification et professionnalisation des compétences attendues sur les fonctions de gestion et d'encadrement.

La gestion de crise comme élément de fonctionnement des directions opérationnelles avec l'accueil en urgence des déplacés de guerre Ukrainiens. C'est désormais une compétence de base de la fonction de direction de savoir à la fois gérer le quotidien et faire face aux imprévus en termes de besoins sociaux élevés. Les crises sociales, humanitaires, climatiques, politiques, sanitaires se succèdent et nécessitent des compétences et moyens spécifiques.

Les perspectives 2023

Avec la disparition au cours des 5 dernières années de nos pères fondateurs, le renouvellement important de la ligne hiérarchique, 2023 devra s'atteler à transmettre dans les services le récit de notre histoire et la vision d'une organisation au service des publics les plus précaires, afin de perpétuer la continuité de nos valeurs fondatrices.

Le renforcement de l'attractivité de nos métiers restera une priorité avec des développements qui marquent nos difficultés de recrutements et de fidélisation notamment dans le secteur de la protection de l'enfance. La revalorisation de la valeur du point pour tous, les travaux destinés à favoriser l'émergence d'une nouvelle convention collective unique étendue, plus de souplesse dans les organisations de travail devraient nous permettre de mieux reconnaître la diversification de nos métiers et qualifications et attirer de nouveaux profils.

Nous engageons une réflexion avec l'Université sur **la professionnalisation du travail pair** et poursuivons nos travaux sur les conséquences de la dématérialisation sur la fracture numérique.

L'évolution de nos pratiques professionnelles continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, les valeurs du rétablissement dans l'accompagnement social, Individual Placement and Support en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

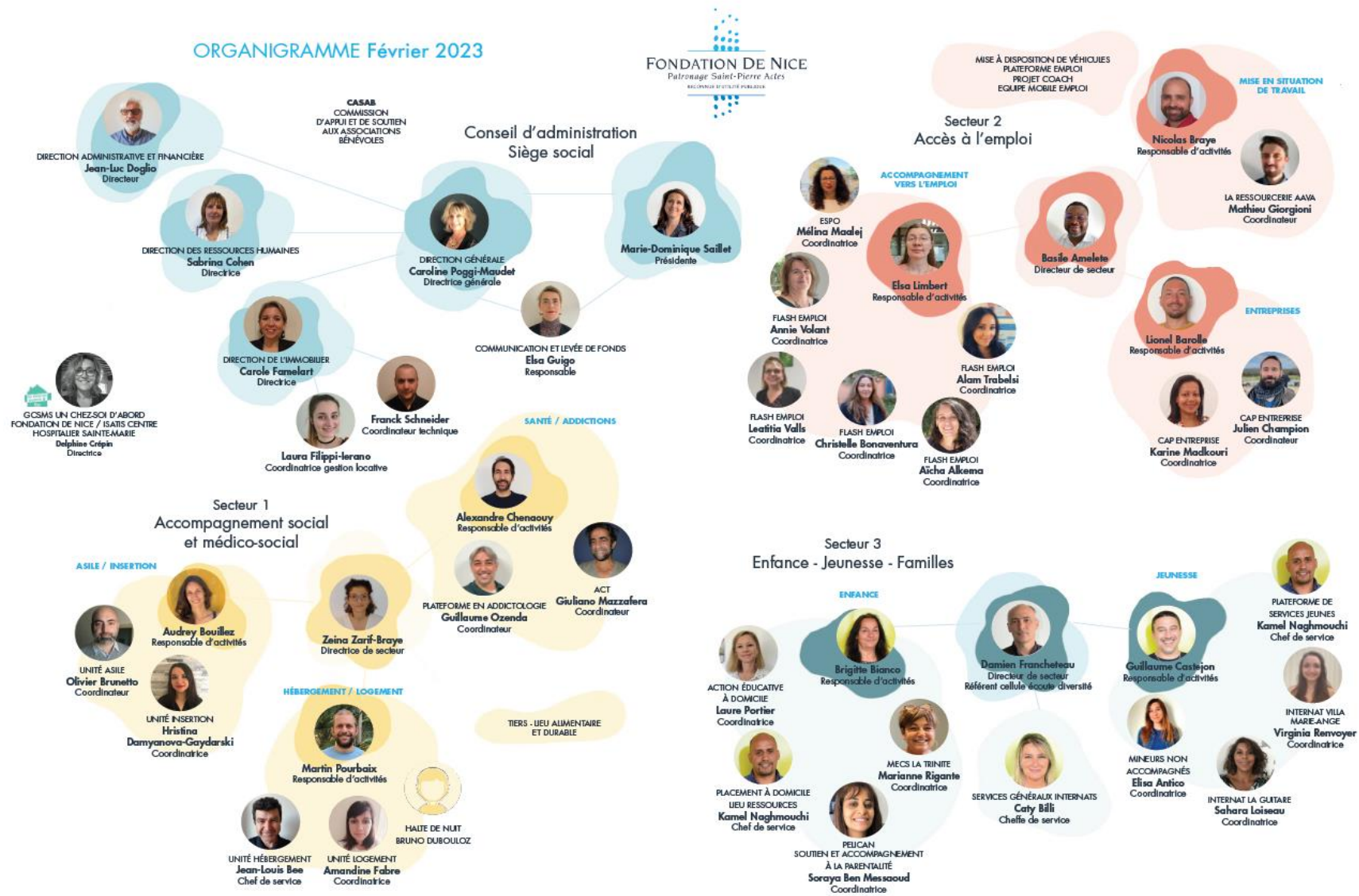
Il s'agira également en 2023 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, **d'axer les interventions sur la levée de fonds auprès d'entreprises privées, de fondations.**

Grâce à un partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales, un terrain sera mis à notre disposition pour [installer un tiers lieu composé notamment d'un jardin solidaire](#). Ce site sera un outil pédagogique et thérapeutique destiné aux personnes accompagnées.

Enfin, 2023 sera [l'année du développement du secteur Enfance Jeunesse Familles](#) avec la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour 4 ans, intégrant une nouvelle unité 3-6 ans et la gestion d'une nouvelle Maison d'enfants à caractère social sur le domaine de l'Enfance de la Trinité.

Nous accompagnerons également, malgré les difficultés de fin d'année, [le déploiement en centre-ville à Nice de services de proximité aux usagers de drogue](#) afin de promouvoir une politique d'accès aux soins et de réduction des risques et des dommages pour ce public prioritaire, sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec le nouveau métier du job coach et le un chez soi jeunes.

ORGANIGRAMME DE LA FONDATION



I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES.....	1
1.1 – <i>PRESENTATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES.....</i>	1
1.2 – <i>LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE</i>	1
II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE.....	3
2.1 - <i>LES ADOLESCENTES.....</i>	3
2.2 - <i>LES ADOLESCENTS.....</i>	5
III – LES ACTIONS MENEES EN 2022.....	6
3.1 - <i>PROJET : « JE BOUGE DONC JE SUIS »</i>	6
3.2 - <i>« ROSE DE JERICHO ».....</i>	8
3.3 - <i>DEMENAGEMENT DE LA VILLA MARIE-ANGE.....</i>	10
IV - LES PARTENAIRES.....	11
V - STATISTIQUES ET ANALYSES	12
5.1 - <i>TAUX D'OCCUPATION.....</i>	12
5.2 - <i>LES ADMISSIONS</i>	15
5.3 - <i>DONNEES GLOBALES SUR L'ACTIVITE 2022</i>	17
5.4 - <i>DONNEES SUR LES SORTIES.....</i>	24
VI - GESTION DES MOYENS HUMAINS	29
6.1 - <i>LES FORMATIONS EFFECTUEES EN 2022 :.....</i>	31
6.2 – <i>LES STAGIAIRES ET APPRENTIS.....</i>	32
VII – GESTION DES MOYENS EXTERNES	33
X – CONCLUSION.....	35
XI – PERSPECTIVES	37

I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

1.1 – Présentation du Pôle hébergement Adolescents-es

Ce Pôle est autorisé à recevoir des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

❖ Hébergement « La Guitare » : (24 places)

- Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places mise à disposition dont 1 place repli PAD
- 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 16 à 21 ans, pour faciliter l'organisation du travail, 9 sont rattachées à la Guitare et 6 à la VMA

❖ Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD

1.2 – Les missions et les objectifs de la Guitare et de la Villa Marie-Ange

Les missions

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales
- Recréer, en partenariat avec l'ASE¹, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux lorsque c'est possible.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

1 Aide sociale à l'enfance

Les objectifs

L'objectif principal de notre Pôle Adolescents est de placer le jeune au centre des interventions. Il est écouté, soutenu, valorisé et accompagné dans l'ensemble des aspects importants de sa vie ; relation à l'autre, soin, scolarité, loisir, relations familiales.

Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun. Dans cet espace, nous conjugons le vivre-ensemble, car l'accès à l'autonomie se fait par l'apprentissage dans un collectif composé d'individus.

L'intention principale est de développer toutes les capacités d'autonomie des mineurs accueillis afin de leur permettre d'accéder dès l'âge de 16 ans à des appartements. Pour cela, nous mettons en œuvre toutes les actions susceptibles de développer leur pouvoir d'agir et de valoriser leurs compétences afin d'augmenter leurs capacités d'action.

Le public accueilli et accompagné

Le mineur accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant,
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE).
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal)
- D'un Contrat Jeune Majeur qui est une mesure administrative engageant de manière tripartite le (la) jeune, le RTPE et l'établissement d'accueil.
- D'un repli PAD, accueil d'urgence.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années (AED², AEMO³, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficiente ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements, donc des ruptures.

Les jeunes que nous accueillons dans nos internats viennent de familles aux problématiques certaines ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives ; précarité, situations de violences conjugales ou conflits familiaux, addictions, négligence de soins, maltraitance, abus sexuels, barbarie, présence en discontinue des parents... Des situations qui créent des souffrances chez les enfants qui ressentent de l'injustice et de l'incompréhension. Ces émotions se traduisent par des comportements et fonctionnements que l'on retrouve régulièrement à l'adolescence (Mises en danger, état dépressif, trouble de la conduite alimentaire...).

2 Action Educative à Domicile

3 Action Educative en Milieu Ouvert

II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

2.1 - Les adolescentes

L'accompagnement au quotidien des jeunes face aux troubles mentaux. Parmi les 15 jeunes filles et jeunes adultes suivis par la VMA, quatre jeunes femmes se trouvent avec un « trouble psychiatrique ». Qui sont-elles ? Ces jeunes filles et jeunes adultes peuvent paraître étrangères de par leurs fonctionnements tellement éloignés de la société. Ces adolescentes sont souvent mobilisées par une lutte contre l'angoisse qui accapare toute leur énergie, au point d'en apparaître paroxystique. Une modification infime dans leurs habitudes peut les menacer et provoquer une infinie peur, panique. Elles ne posent pas des questions, mais sont traversées d'interrogations : elles les incarnent. Hallucinations, délires, altération du sens de la réalité, dépersonnalisation, identification projective, clivage ou déni, etc.

Face à la fragilité psychique de ces jeunes adultes, l'équipe devient l'accompagnatrice qui sert de pare-excitation, par la régularité qui rassure, les rites qui jouent un rôle de contenant et la répétition des successions temporelles qui temporisent.

Nous nous rendons compte de comment ces jeunes adultes sont animées par la crainte d'être détruites, parfois, elles peuvent douter de leur propre existence et de celle d'autrui.

Il est difficile de définir clairement un trouble mental. Nous pouvons le décrire comme un comportement bizarre, répétitif et persistant, provocant, antisocial ou agressif envers Soi et/ou autrui. Ils peuvent s'exprimer par des replis, s'enfermer, se couper du monde... Ces comportements ne répondent pas aux attentes sociales, et ne sont donc pas acceptés par l'entourage et par la société.

Ces 4 jeunes femmes présentent des troubles de l'humeur et éprouvent des difficultés à fonctionner en société (avec des amis, la famille, les enseignants, les patrons, etc.). Le plus gros risque est que ces jeunes femmes se mettent en marge de la société, ou qu'elles se suicident. Les idées noires font partie de leurs quotidiens.

L'équipe de la VMA fonctionne comme un service de sécurité de base et port d'attache affectif...

Notre travail est de développer notre capacité à nous mettre à l'écoute de cette souffrance invisible et pourtant dévastatrice, qui les empêche de se lancer dans un projet d'avenir. Les aider à se comprendre, prendre conscience de leur pathologie mentale, pas comme une fin en soi, mais surtout pour décoder leurs symptômes, la montée des angoisses. Apprendre à se connaître pour mieux gérer les débordements émotionnels.

Quatre hospitalisations en psychiatrie adulte, a durée longue, ont eu lieu pendant l'année 2022, et quelques hospitalisations en pédopsychiatrie à l'hôpital LENVAL pour une adolescente de 17 ans. Pendant ces hospitalisations il y a eu une mise en place d'un traitement adapté à chaque jeune adulte.

Depuis leurs retours, différentes démarches ont été enclenchées avec leurs accords et ceux de leurs familles, pour essayer de retravailler leurs projets et de les orienter au mieux pour leurs vies futures. Constitutions des dossiers MDPH pour trois jeunes adultes, avec l'AAH et aussi demande de tutrice pour une d'entre elles.

En parallèle, nous essayons de stabiliser l'accompagnement de chacune dans leur prise en charge thérapeutique au CMP et en privé. Ainsi qu'une vigilance par rapport au suivi médicamenteux.

Tout au long de l'année 2022, notre travail a été mis à mal par des discours récurrents qui nous inquiètent, une prise de traitement plus ou moins irrégulière et un manque d'adhésion des jeunes. Notre difficulté étant celle de trouver un lieu de vie pour deux jeunes adultes, une structure de soins adaptée et éventuellement un travail en milieu protégé.

A la sortie de l'hôpital psychiatrique, que ce soit pour les jeunes adultes et/ou pour leurs familles respectives, l'acceptation des troubles mentaux est compliquée. Ceci rend d'autant plus difficile la prise de traitement (neuroleptiques, anxiolytiques, antidépresseurs, régulateur de l'humeur, et psychostimulant) et rend donc leurs stabilisations psychiques incertaines. Cette dernière est nécessaire tout d'abord pour qu'elles puissent se sentir bien et aussi pour que ces jeunes adultes puissent avancer dans leurs projets d'avenir. Pouvoir s'insérer dans la société, organiser leur vie sociale, amicale, amoureuse et professionnelle.

Un travail en partenariat est strictement nécessaire afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune adulte.

Nous remarquons également des attitudes d'évitement et de fuite devant les difficultés et les conflits. Face aux situations stressantes ou conflictuelles, ces jeunes femmes abordent ces situations, non pas dans leur totalité, mais par un aspect partiel, voire minuscule. Ce faisant, ces jeunes femmes tentent d'annuler les aspects menaçants ou désagréables de la situation qui pourrait être source de déplaisir.

Notre institution sert de figure d'attachement pour les adolescentes. Il s'agit d'étendre petit à petit le périmètre de cette confiance acquise. Les jeunes ont besoin de compter sur notre présence, sur notre patience, notre acceptation de leur temps. Elles ont pu utiliser leur placement pour revivre, transférer leurs expériences traumatiques, développer la confiance, se poser.

Nous constatons que ce qui est réparé dans le LIEN à l'équipe est exporté vers d'autres figures de références (enseignants, patron, thérapeute, etc.).

Notre équipe se doit d'être animée, créative, adaptative, force de proposition, fiable, résistante, cohérente et continue afin qu'elles puissent évoluer.

La VMA fait tierce entre ces jeunes femmes, leurs familles et leur monde, ce qui les autorise à leurs rythmes à grandir et devenir davantage actrice de leur vie.

2.2 - Les adolescents

La place du psychologue au sein d'une institution accueillant des adolescents n'est pas toujours aisée à définir, car elle doit sans cesse être réinventée. En effet, l'espace de parole proposé n'est pas toujours investi par les jeunes de cet âge-là, qui expriment plutôt leur mal-être par la mise en actes que par la mise en mots. De plus certains ont déjà bénéficié de longs suivis psychologiques durant leur enfance et n'en gardent que le souvenir d'une contrainte. De ce fait, la relation ne va pouvoir s'instaurer et se travailler que dans le partage de temps informels comme une activité, un repas ou lors d'un trajet en voiture.

Toutefois, la présence régulière du psychologue au quotidien va permettre à ces adolescents de se familiariser avec la fonction et de démythifier la réalité d'une rencontre. C'est ce qui va les aider à faire la démarche lorsqu'ils en ressentiront le besoin, souvent quand ils seront proches de la majorité ou à peine devenus majeurs. Car ce moment d'entrée dans la vie d'adulte signifie pour la plupart, la fin d'un mode de vie sécurisé et suscite beaucoup d'anxiété. Certains vont choisir la rupture affective et partir brutalement, en refusant toute poursuite d'accompagnement. D'autres vont utiliser les délais qu'ils leur restent pour repenser leur histoire familiale et leur parcours de placement. On assiste alors à un véritable changement dans leur rapport au psychologue comme si tout d'un coup l'entretien prenait du sens et devenait l'ultime recours pour se préparer au départ.

Ces derniers viennent généralement pour verbaliser leurs souffrances liées aux carences familiales et leurs inquiétudes face à un avenir incertain. Ne plus avoir la sécurité de l'institution signifie en effet se retrouver seul à 19 ans ou à 20 ans et devoir s'assumer dans une vie encore en construction ; alors qu'ils n'ont pas toujours les capacités ni la maturité suffisante pour s'y confronter. Il arrive que certains reviennent solliciter l'équipe éducative et demandent parfois la poursuite du soutien psychologique, bien après la fin de leur prise en charge. Ce qui laisse entrevoir combien il est important de garder un lien et un lieu où venir chercher de l'aide.

III – LES ACTIONS MENEES EN 2022

3.1 - Projet : « Je bouge donc je suis »

Contexte : En décembre 2020, un projet de rénovation d'un ancien hangar attenant à la villa Marie-Ange a vu le jour. Cette demande était à l'origine des adolescentes placées ; elles étaient en quête d'un espace dans lequel elles pourraient se défouler, se dépasser, tout en étant sécurisées par le contenant de leur lieu de vie. Toutes se sont mobilisées dans les différentes étapes de réalisation et les garçons de la Guitare ont été mis à contribution. Les jeunes ont ainsi fait preuve d'un esprit de solidarité et d'engagement dans ce projet qui est ainsi devenu transversal aux deux structures.

La salle « Zounzoun » (qui signifie bruit, vacarme en niçois) est inaugurée le 29 janvier 2020 grâce à l'association monégasque Children & Future et à l'association No Finish Line Nice qui soutiennent depuis trois ans les infrastructures de nos internats pour améliorer le cadre de vie des enfants placés.

Cet espace de vie arboré de planchers et de miroirs a pleinement été investi par l'ensemble des adolescents de nos internats. Ce lieu est devenu un espace de dépassement personnel ; on y souffle, souffre, on y pousse les limites de son propre corps et on se sent forts, fiers et puissants à la fin de chaque séance de sport. La régularité et la volonté des jeunes les ont poussés à aller d'autant plus loin dans leurs entraînements ; ils ont donc fait la demande d'obtenir du matériel afin de renforcer leur démarche de bien-être physique et donc psychique.

Soutenu par notre chargée de communication, un dossier de demande de financements a été monté par les équipes en 2022, s'appuyant sur les souhaits des jeunes. L'entreprise **CFM Indosuez** a rapidement répondu à notre demande et s'est rendue volontaire pour financer le matériel demandé.

Le jour de la livraison, ce fut un réel cadeau pour nos jeunes qui étaient émus que leur projet puisse voir le jour ; vélos, gants de boxe, tapis de course, elliptique, cordes à sauter... Ils ne savaient plus par où commencer !

L'obtention de ce matériel permet réellement aux équipes de mettre en place des ateliers sportifs vecteurs de bien-être et de développement personnel pour les adolescents : « *Le corps est l'instrument à partir duquel on apprend à être bien dans sa peau, à sortir de sa tête, à retrouver de l'énergie et du souffle pour appréhender les difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés* ». Ce support permet de travailler des objectifs généraux de nos accompagnements par exemple, le soin de soi, l'autodétermination, le partage, l'investissement, l'engagement, la projection... Et plus concrètement l'accès à l'autonomie, l'insertion scolaire et professionnelle, la socialisation en transformant son rapport au monde.

Les adolescents, conscients de l'esprit de bienveillance et de solidarité dont ils ont pu faire l'objet, ont réalisé une vidéo dans laquelle ils remercient l'entreprise pour leur don. Dans ce court métrage où chacun a mis en lumière ses talents d'acteur, ils utilisent le matériel avec ferveur. Nous pouvons ressentir toute leur reconnaissance. Cette vidéo sera diffusée auprès des mécènes lors d'un goûter qui sera organisé courant le premier trimestre 2023. Les jeunes prépareront également une séance de sport qui sera proposée aux membres de l'entreprise qui se seront déplacés.





3.2 - « Rose de Jericho »

En juin 2022, nous avons choisi de participer au projet « Roses of Jericho » proposé par le Conseil Départemental des Alpes Maritimes. Il s'agissait de faire participer des jeunes de nos structures, à une aventure en voilier qui se déroulait sur deux journées de préparation puis un séjour de 48h. Lorsque les bénévoles de l'association sont venus nous présenter leurs objectifs, nous avons été conquis par leur « amour de la mer et des valeurs prônés ».

Des notions tels que le partage, la solidarité, l'engagement, la protection de l'environnement, la découverte de la faune et de la flore maritime ont été mises en avant. Mais également l'idée de créer de nouvelles vocations professionnelles autour des métiers de la mer. Il n'en fallait pas plus pour nous convaincre et nous faire embarquer à bord de ce grand voilier.

Après quelques semaines d'organisation et de préparation, nous avons pris la route en direction du vieux port de Mandelieu-la-Napoule pour participer aux deux premières journées : le 15 et 16 juin 2022.

Notre équipage était composé de 8 jeunes originaires de différents services du secteur enfance jeunesse et familles de notre fondation, ainsi que de deux professionnels.

Nous avons été accueillis par notre skipper ainsi qu'une bénévole. Le temps de faire connaissance, et les adolescent (es) ont rapidement été mis au travail. Ils ont compris que sans leur participation, le bateau ne pourrait pas sortir du port et ainsi l'aventure serait de courte durée...

Chacun a pris un poste et s'y est investi avec entrain ; il fallait tenir la barre, border, affaler la voile... Des tâches qui nécessitaient une grande attention pour retenir le vocabulaire marin, se coordonner afin que les actions nécessaires à la navigation fonctionnent...Une fois que nous avons pris le large, nous avons dégusté un pique-nique concocté de manière collective, dans un cadre paradisiaque. L'après-midi nous prenions également le temps de nous baigner, observer pour découvrir les richesses des fonds marins, et nous intéresser à leurs rôles et leurs besoins.

Une fois que les jeunes connaissaient suffisamment les manœuvres nécessaires pour naviguer en voilier, la gratification finale était de pouvoir passer deux jours et une nuit sur le parquet du navire... ce que nous avons eu l'opportunité de faire le 27 et 28 juin 2022. L'équipage s'est ainsi dirigé vers le site majeur des îles de Lérins ; ce fut une expérience physique et intense, car le voilier nécessite une conduite active et attentive. Chacun a su être à l'écoute de l'autre pour s'entraider, se faire confiance ou encore se rassurer lorsque le stress pouvait apparaître. Les jeunes ont fait preuve d'une grande autonomie à la gestion des tâches de la vie quotidienne d'un marin en déplacement. Le soir, ils ont dormi sur le pont après s'être raconté des histoires, ravis de pouvoir profiter d'un beau ciel étoilé. C'est le lendemain qu'ils ont regagné la terre ferme, épuisés mais fiers de leur périple.

Cette expérience a fait émerger chez eux, un véritable esprit de solidarité, de travail et de partage. Ils en sont ressortis plus sensibles à leur environnement et plus attentifs aux besoins de la nature et des êtres qui y vivent. Malgré un grand investissement, pour l'instant aucun d'eux n'a fait le choix de s'orienter vers un métier de la mer. Pour autant, cette expérience fait désormais partie d'eux.



3.3 - Déménagement de la Villa Marie-Ange

En fin d'année 2022, un évènement particulier a eu lieu à la villa Marie-Ange. De gros travaux d'étanchéité ont été réalisés dès la fin du mois de novembre et cela pour une durée de 4 mois. L'ensemble de l'institution a dû déménager au relais international de la jeunesse, « Clairvallon » situé à Cimiez.

C'était un grand évènement pour les adolescentes ainsi que les éducateurs qui étaient à la fois inquiets de vivre dans un nouvel environnement, mais également heureux de partager cette expérience ensemble.

Nous avons annoncé cette période de façon qu'elle soit vécue comme une aventure positive, ce qui a été très rassurant pour les adolescentes et leur a permis de se projeter dans un nouveau lieu de vie où il fallait tout réinventer.

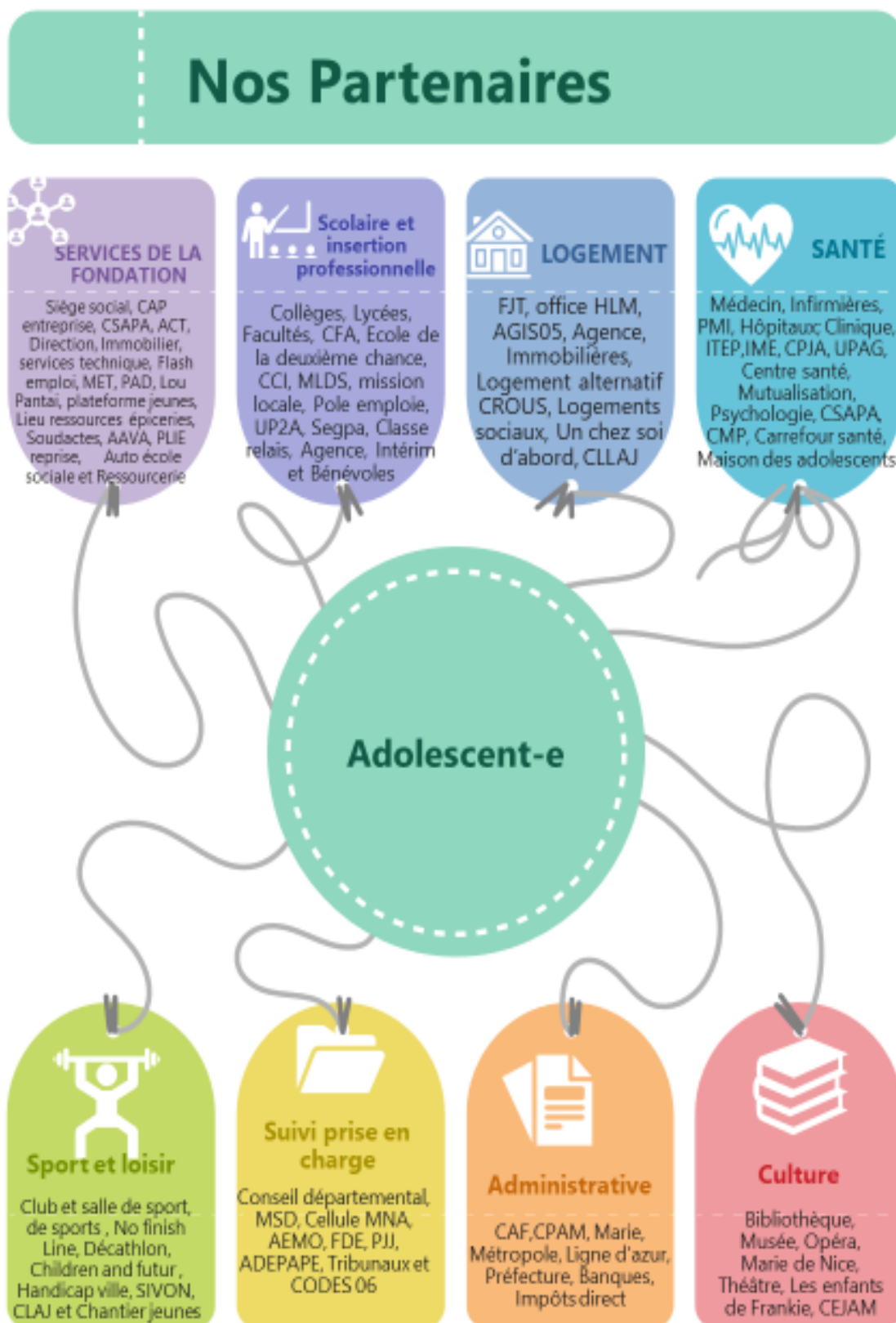
Le déménagement s'est étalé sur plusieurs jours ; chacun a pu y participer. C'est comme si nous partions tous en vacances, avec les voitures remplies par les affaires de la « maison » comme elles ont pu le dire.

Arrivées au CLAJ, les jeunes filles ont réalisé qu'elles avaient troqué leurs chambres individuelles pour des dortoirs collectifs, une salle de bain commune et un long couloir. Pas de machine à laver, pas d'internet, un bus toutes les heures... Repas préparés par une autre équipe... un vrai choc de l'organisation du quotidien !

Pour autant, l'équipe et les jeunes ont continué de voir l'évènement de manière très positif, comme un renouveau et se sont adaptés avec volonté aux différents changements. Alors que dans les murs de la villa Marie-Ange les adolescentes remettent souvent en question le cadre posé par l'équipe éducative, nous avons tous dû nous adapter aux règles du fonctionnement du CLAJ. Nous étions invités dans une institution qui n'était pas la nôtre et cela a permis aux jeunes ainsi qu'à l'équipe de renforcer leurs liens et faire disparaître les petits conflits du quotidien liés au fonctionnement du service. Nous avons pu vivre des choses positives, redynamiser les sorties collectives, rêver ensemble à des petits projets sur un banc au soleil... Et évidemment imaginer notre retour à la villa Marie-Ange !



IV - LES PARTENAIRES

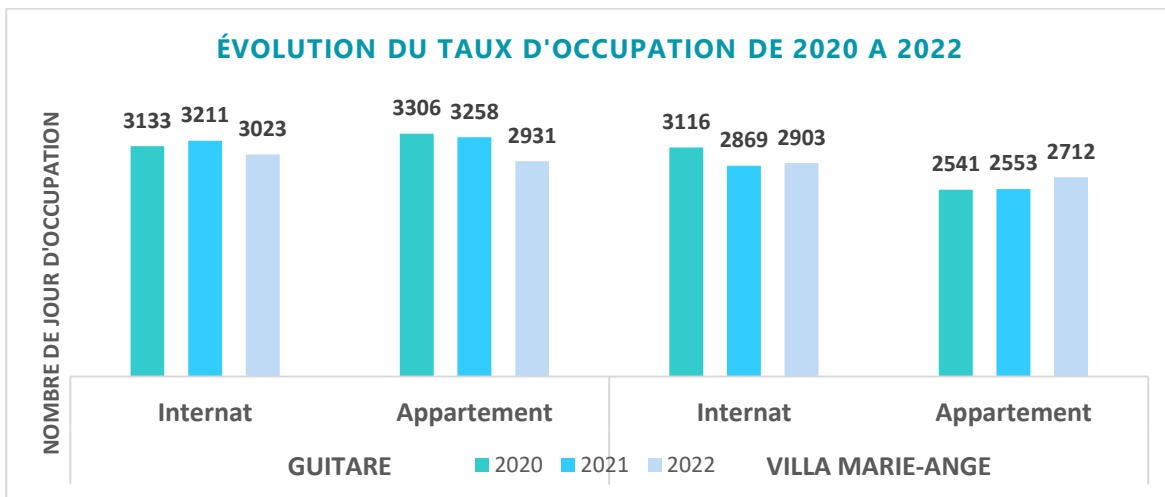


V - STATISTIQUES ET ANALYSES

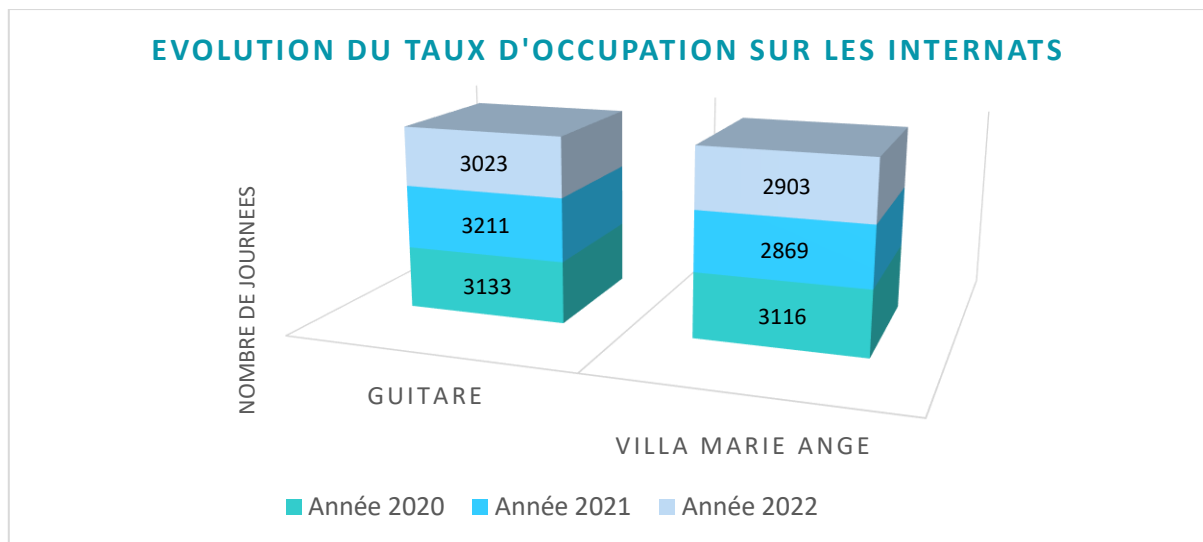
5.1 - TAUX D'OCCUPATION

⇒ Taux d'occupation sur 3 ans avec les places de replis, AEDR⁴, AU⁵

L'activité du Pôle Hébergement Adolescents pour l'année 2022 se termine avec 11 569 journées d'accueil soit un taux d'occupation de 96,05 %



⇒ Evolution du taux d'occupation avec places de replis, AEDR, AU



⁴ Action Educative à Domicile Renforcée

⁵ Accueil d'Urgence

⇒ **Taux d'occupation hors place de replis AEDR et AU sur l'Internat Guitare et VMA**

Nombre de journées avec % de 2020 à 2022 hors places de replis, AEDR, AU						
Année	Guitare	% Occupation	Villa Marie-Ange	% Occupation	TOTAL	% occupation
	Internat		Internat			
2020	3098	106,10 %	3106	106,37 %	6204	106,23 %
2021	3148	107,81 %	2843	97,36 %	5991	102,59 %
2022	2938	100,62 %	2865	98,12 %	5803	99,37 %
TOTAL	9184	104,84	8814	100,62	17998	

Le sureffectif s'explique par la mobilisation temporaire de la place de replis PAD lors d'une admission en internat avant que nous n'ayons pu organiser le passage d'un jeune sur les appartements.

⇒ **Récapitulatif du nombre de replis, AEDR et AU de 2020 à 2022**

Nombre de replis, replis AEDR et Accueil d'Urgence						
	Guitare 2022	Guitare 2021	Guitare 2020	VMA 2022	VMA 2021	VMA 2020
PAD	69	47	0	38	12	0
Accueil d'urgence	16	0	33	0	10	6
Repli AEDR	0	16	2	0	4	4
TOTAL	85	63	35	38	26	10

En 2022, nous avons accueilli :

Sur la Guitare : 4 jeunes en repli du PAD pour un total de 69 jours Nous avons également reçu un jeune en accueil d'urgence pour une durée de 16 jours durant le mois d'août.

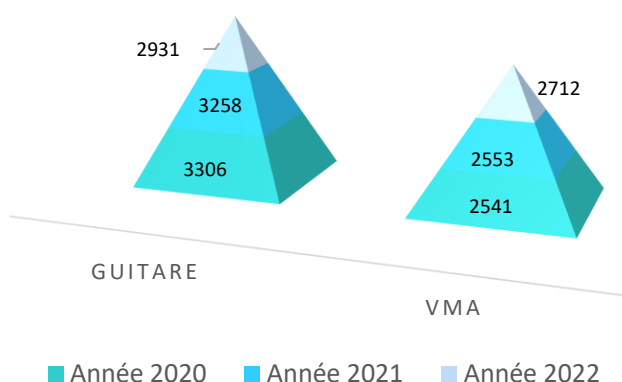
Sur la VMA : 3 jeunes en repli du PAD pour un total de de 38 jours.

⇒ Taux d'occupation Appartements

Nombre de journées sur les appartements de 2020 à 2022						
	Guitare	%	Villa Marie-Ange	%	TOTAL	%
Année 2020	3306	100,64 %	2541	116,03	5847	106,79 %
Année 2021	3258	99,18 %	2553	116,58	5811	106,14 %
Année 2022	2931	89,22 %	2712	123,84	5643	103,07 %

Le sureffectif s'explique par la location temporaire d'un appartement et par une capacité d'accueil (nb de lit) légèrement supérieur aux besoins réels qui permet une rotation en cas de travaux sur un logement.

EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION SUR LES APPARTEMENTS



⇒ Taux d'occupation globale : internats + apparts

Nombre de journées avec % de 2020 à 2022 avec places de replis, AEDR, AU						
Année	GUITARE		VILLA MARIE-ANGE		TOTAL	% occupation
	Internat	Appartement	Internat	Appartement		
2020	3133	3306	3116	2541	12 096	100,42 %
2021	3211	3258	2869	2553	11 891	98,72 %
2022	3023	2931	2903	2712	11 569	96,05 %
TOTAL	9367	9495	8888	7806	35 556	

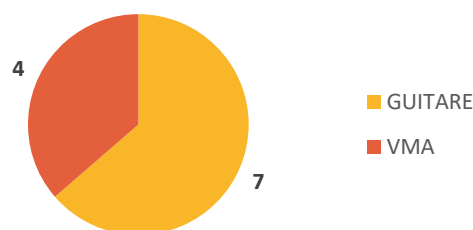
Nombre de journées avec % de 2020 à 2022 hors places de replis, AEDR, AU						
Année	GUITARE		VILLA MARIE-ANGE		TOTAL	% occupation
	Internat	Appartement	Internat	Appartement		
2020	3098	3306	3106	2541	12 051	106,50 %
2021	3148	3258	2843	2553	11 802	104,30 %
2022	2938	2931	2865	2712	11 446	101,16 %
TOTAL	9184	9495	8814	7806	35 299	

Le taux d'occupation calculé de manière globale ou sans les places de repli est dans les deux cas légèrement en baisse. La mise en œuvre de la plateforme d'orientation du Conseil Départemental (mise en route de l'action) explique ce léger fléchissement.

5.2 - LES ADMISSIONS

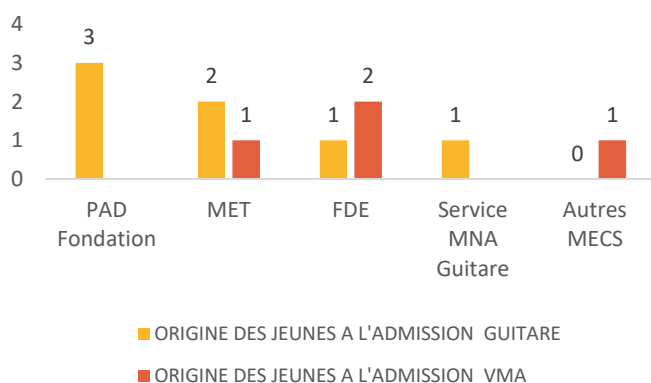
⇒ Nombre d'admissions en 2022 Guitare/Villa Marie-Ange

NOMBRE D'ADMISSION EN 2022	
GUITARE	7 dont 1 MNA
VMA	4 dont 1 MNA



En 2022, 7 garçons ont intégré la Guitare et 4 filles la VMA

⇒ Origine des jeunes à l'admission GUITARE/VMA



ORIGINE DES JEUNES A L'ADMISSION			
	GUITARE	VMA	%
PAD Fondation	3		27,27
MET	2	1	27,27
Service MNA Guitare	1		9,09
FDE	1	2	27,27
Autres MECS	0	1	9,09
TOTAL	7	4	100

63,64 % des admissions font suite à des passages en interne, validés par la plateforme d'orientation, évitant ainsi des ruptures de parcours.

⇒ Âge des jeunes à l'admission GUITARE/VMA

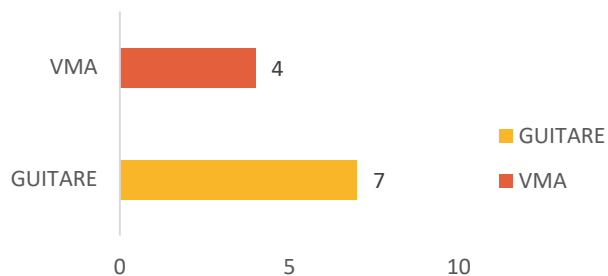
AGE DES JEUNES A L'ADMISSION 2022		
	GUITARE	VMA
14 ans	3	2
15 ans	1	1
16 ans	2	1
17 ans	1	
TOTAL	7	4

Par rapport à 2021, il n'y a pas réellement de variations au niveau de l'âge des mineurs admis.

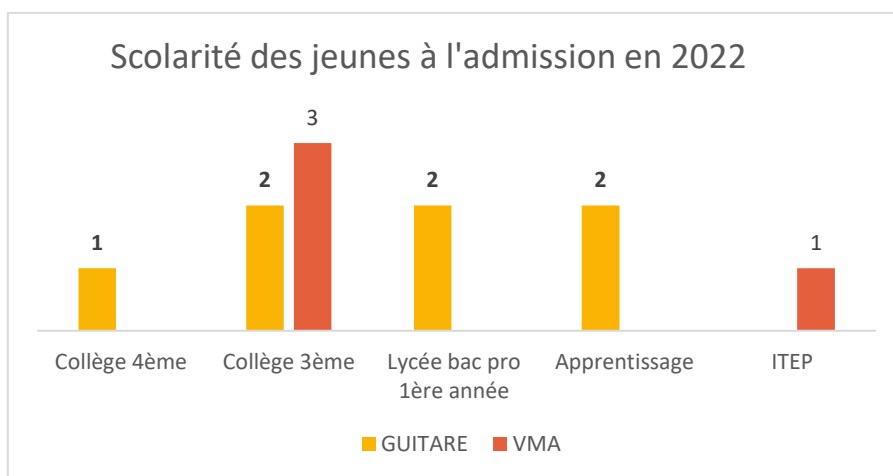
⇒ **Mesure des jeunes à l'admission GUITARE/VMA**

MESURE DES JEUNES A L'ADMISSION EN 2022		
	GUITARE	VMA
JAE	7	4
TOTAL	11	

Les jeunes accueillis sont de plus en plus confiés au titre de jugement en assistance éducative, pour des durées allant parfois jusqu'à deux ans. Ces décisions longues reflètent la difficulté à projeter un travail avec les familles et à les mobiliser dans le parcours de leurs enfants.



⇒ **Scolarité/professionnel à l'admission GUITARE/VMA**

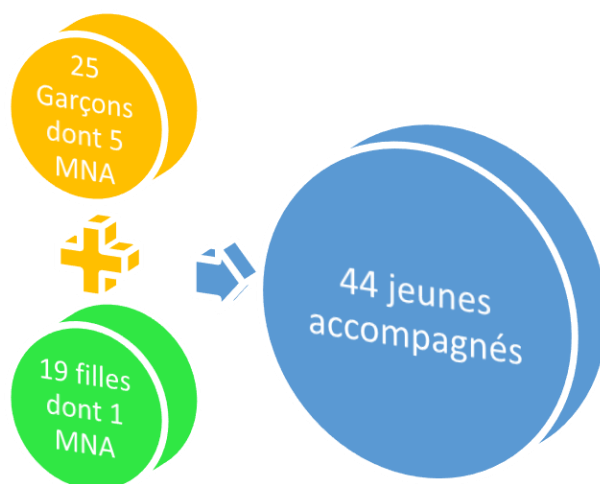


Nous ne notons pas d'écarts particulier par rapport à 2021

5.3 - DONNEES GLOBALES SUR L'ACTIVITE 2022

⇒ **Nombre de jeunes accompagnés**

GUITARE	VMA
25	19

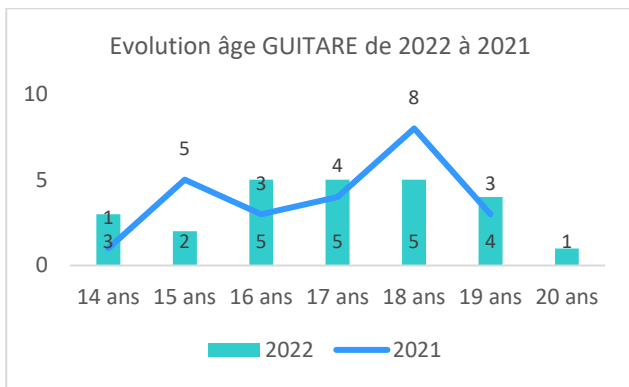


44 jeunes accompagnés en 2022 contre 43 en 2021 et 42 en 2020.

⇒ **Âge des jeunes accompagnés**

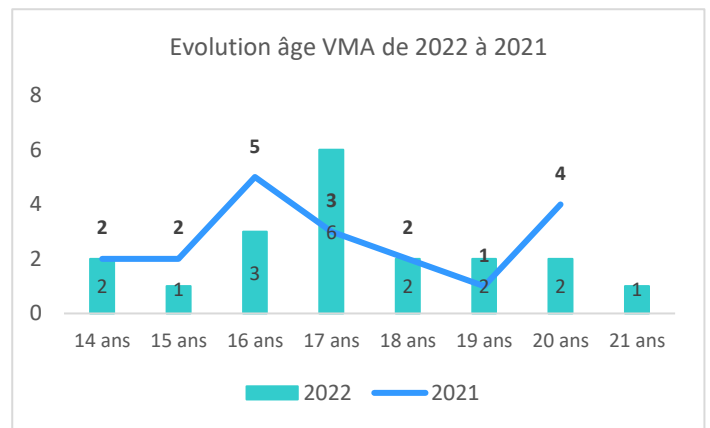
Ages des jeunes accompagnés en 2022					Ages des jeunes accompagnés en 2021				
	GUITARE	%	VMA	%		GUITARE		VMA	
14 ans	3	12%	2	11%	14 ans	1	4%	2	11%
15 ans	2	8%	1	5%	15 ans	5	21%	2	11%
16 ans	5	20%	3	16%	16 ans	3	13%	5	26%
17 ans	5	20%	6	32%	17 ans	4	17%	3	16%
18 ans	5	20%	2	11%	18 ans	8	33%	2	11%
19 ans	4	16%	2	11%	19 ans	3	13%	1	5%
20 ans	1	4%	2	11%	20 ans			4	21%
21 ans			1	5%	21 ans				
	25	100%	19	100%		24	100%	19	100%

L'accompagnement des jeunes majeurs représente 40% des accompagnements en 2022 sur la Guitare et 38% sur la VMA. Ces chiffres sont stables par rapport à 2021.

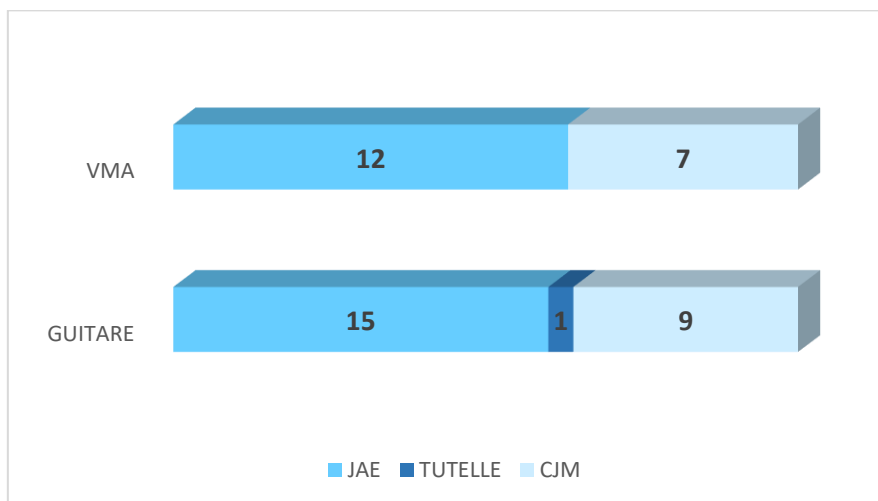


GUITARE : la moyenne d'âge des jeunes accompagnés en 2022 est de 16,92 ans ce qui est stable par rapport à 2021(16,91 ans).

VMA : la moyenne d'âge des jeunes filles accompagnées en 2022 est de 17,31 ans contre 17,05 ans en 2021

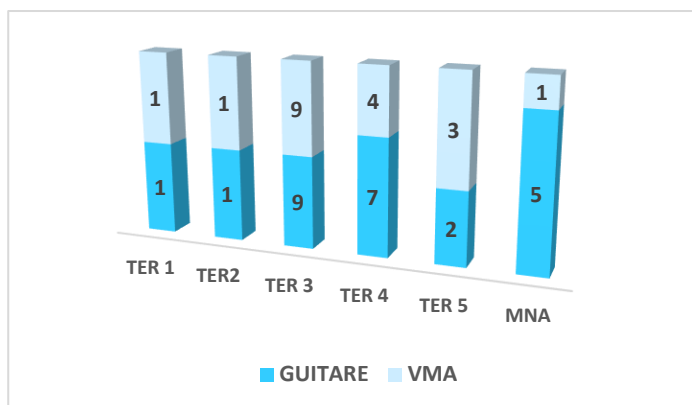


⇒ **Type de mesure des jeunes accompagnés**



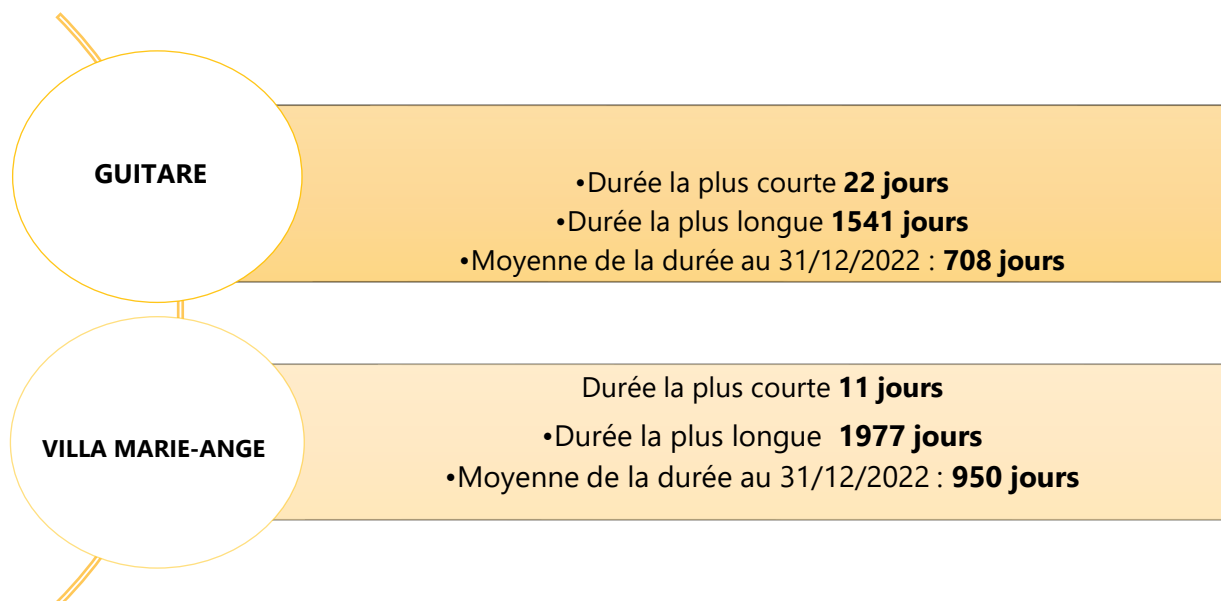
⇒ **Nombre de jeunes par Territoire**

Nombre de jeunes par Territoire en 2022				
	GUITARE	%	VMA	%
TER 1	1	4%	1	5%
TER2	1	4%	1	5%
TER 3	9	36%	9	47%
TER 4	7	28%	4	21%
TER 5	2	8%	3	16%
MNA	5	20%	1	5%
TOTAL	25	100%	19	100%



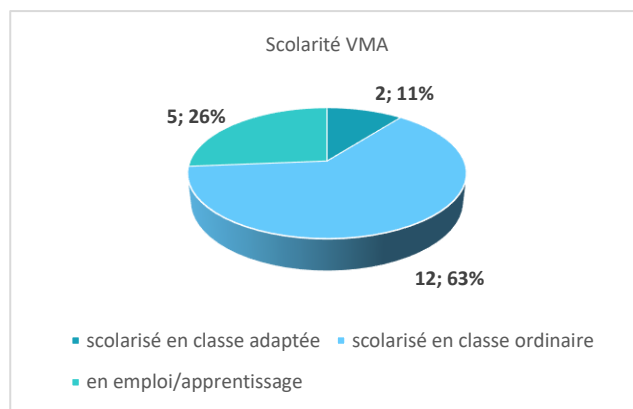
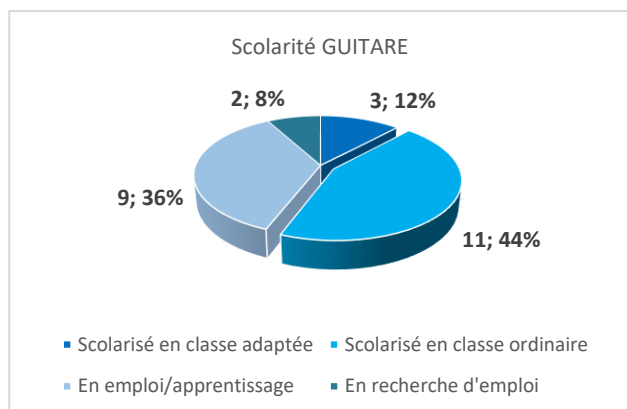
La grande majorité des orientations sont adressés par les territoires 3 (MSD : Nice Cessole, Nice Magnan, Nice ouest, Les vallées) et 4 (MSD : Nice centre, Nice Lyautey et Nice Port)

⇒ **Durée de prise en charge des jeunes accueillis**



Concernant les accompagnements dont les durées sont les plus courtes, cela concerne des admissions de MNA réalisées en fin d'année et dont la prise en charge perdure en 2023.

Données scolaires/professionnelles :



SCOLARITE GUITARE		
Collège	3 ^{ème}	4
Collège	3 ^{ème} aménagée Prépa métiers	1
Collège	SEGPA 4 ^{ème}	1
Lycée	Seconde MLDS	1
Lycée	1 ^{ère}	2
Lycée	Terminale	1
Lycée Professionnel	Bac Pro 1 ^{ère} année	3
Lycée Professionnel	Bac Pro 2 ^{ème} année	1
CFA	Apprentissage 1 ^{ère} année	5
	HETIS	1
IUT	Etudes supérieures informatique	1
	Contrat pro à Carrefour	1
CDD	Serveur	1
	Recherche emploi	2
		25

- **Sur la Guitare :**

3 ont bénéficié d'un soutien scolaire par des bénévoles

5 ont bénéficié du mentoring de l'AFEV

3 jeunes ont bénéficié du LR

SCOLARITE VMA		
Collège	3 ^{ème}	3
Collège	4 ^{ème}	1
Lycée Professionnel	1 ^{ère} année ASSP	2
Lycée	1 ^{ère} Scientifique	1
Lycée	Seconde générale	2
CDI	Boulangerie Pâtisserie	2
CFA	Apprentissage 1 ^{ère} année Esthétique	1
ITEP	La Luerna	1
Faculté	Etudes supérieures	2
	1 ^{ère} année infirmière	1
	Remise à niveau Mission locale	1
	Service civique	2

- **Sur la VMA :**

- 1 a bénéficié d'un soutien scolaire par une bénévole
- 5 ont bénéficié du mentoring de l'AFEV
- 3 jeunes ont bénéficié du LR

Au 31/12/2022, 48% de l'ensemble des jeunes accompagnés suivaient une scolarité classique en collège, lycée et étude post bac. Ceux et celles suivants une scolarité adaptée (ITEP, école de la seconde chance, SEGPA...) correspond à 11,5%. La part des apprentis représente 36% et enfin 4,5% des jeunes étaient en recherche d'emploi.

⇒ **Diplômes obtenus**

GUITARE	1 Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
	1 Baccalauréat STMG
VMA	2 Certificats de Formation Générale

⇒ **Activités extra-scolaires :**

Guitare : 8 sont inscrits dans des activités extra-scolaire sportives : football, football américain, basket, escalade et salle de sport

VMA : 3 sont inscrites en salle de sport

⇒ **Données sur les appartements :**

Concernant les mineurs, il est convenu qu'à minima par semaine une VAD doit être réalisée + 1 contact téléphonique.

Pour les majeurs : A minima, par quinzaine, 1 VAD et 1 contact téléphonique

⇒ **Données médicales**

	GUITARE	VMA
Santé – Action de Prévention	23	26
Bilan médical	26	15
Rendez-vous médicaux	204	127
Fiche médicale d'admission	7	4
Fiche médicale de suivi	9	6
Traitement psy	4 dont l'accueil d'urgence	3

Un rendez-vous à la CPAM de Pertinax a été pris pour l'ensemble des jeunes du Pôle Hébergement pour février 2023 afin de faire un bilan complet de santé.

⇒ **Nombre de suivis psychologiques extérieurs GUITARE / VMA**

GUITARE	VMA
2 jeunes ont eu un suivi psychologique extérieur	2 jeunes ont eu un suivi psychologue extérieur
1 jeune a été suivi par le CMP	1 jeune a eu un suivi psychologue en interne
	3 jeunes ont été suivies par le CMP
4 jeunes bénéficient d'un traitement en lien avec leur pathologie	3 jeunes bénéficient d'un traitement en lien avec leur pathologie

⇒ **Nombre d'entretiens réalisé par les psychologues des établissements GUITARE / VMA**

	GUITARE	VMA
Entretiens individuels jeunes sur l'internat	69	95
Entretiens en groupe sur l'internat		15
Entretiens individuels sur les appartements	5	118
Entretiens en groupe sur les appartements		9
Entretiens familiaux	10	19
Visite médiatisée	1	2

⇒ **Nombre de jeunes relevant MDPH ou ayant obtenu un statut protégé et AAH**

- GUITARE : 3 jeunes ont une décision MDPH
- VMA : 4 jeunes dont 2 AAH

⇒ **Nb d'hospitalisation et durée**

Guitare : 1 hospitalisation en clinique neuropsychiatrique d'une durée d'un mois et 11 jours

VMA : 4 jeunes ont été hospitalisés au sein d'unité psychiatrique pour adolescent ou jeune majeur. L'une pour une durée d'1 mois et 11 jours, l'autre pour une durée totale d'1 mois et 4 jours, une pour une durée de 26 jours, une pour une durée de 3 jours

⇒ **Données sur les incidents :**

GUITARE : 9 rapports d'incident avec 3 formulaires de transmission au CD et 1 plainte déposée au commissariat. 4 Jeunes ont bénéficié d'un suivi PJJ.

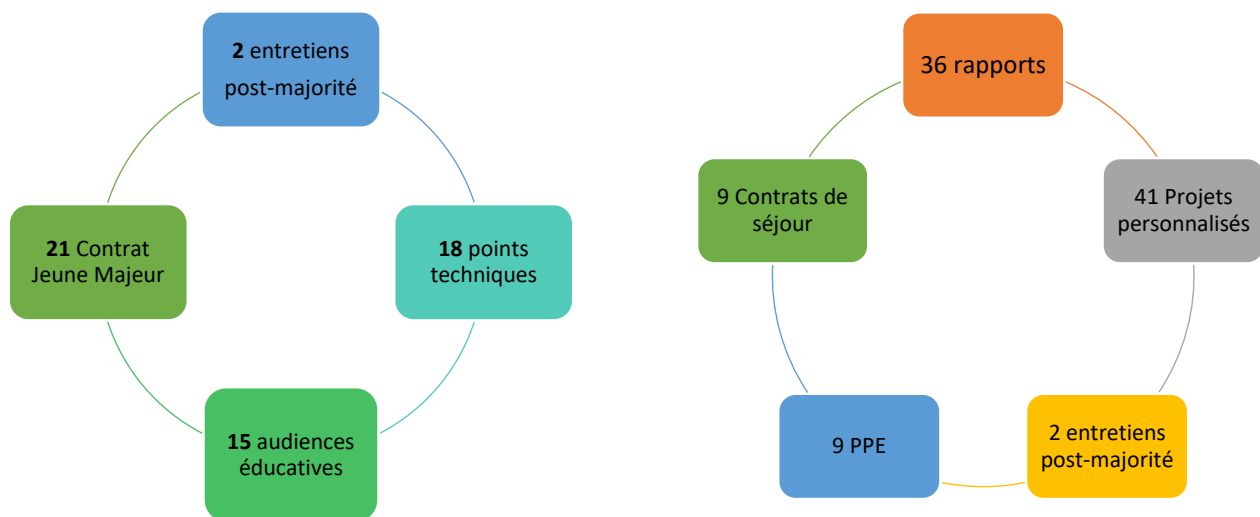
VMA : 24 rapports d'incident + 2 notes d'informations + 4 formulaires de transmission au CD + 5 plaintes+ 1 audience Pénale + 1 suivi PAJE MIJE+ PJJ

⇒ **Nombre de replis de jeunes vivant en appartement :**

Repli sur l'internet			
GUITARE		VMA	
Nbre jours	Motif	Nbre jours	Motif
43	Non-respect du cadre	13	Non-respect du cadre
20	Mise en sécurité + punaise de lit		
19	Non-respect du cadre		

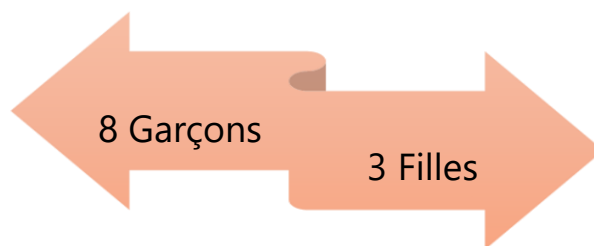
Repli sur les studios de la MET			
GUITARE		VMA	
Nbre jours	Motif	Nbre jours	Motif
9	Punaise de lit	17	Non-respect du cadre
5	Non-respect du cadre	18	Non-respect du cadre
4	Fugues répétitives	2	Dispute entre 2 filles

⇒ **Nombre d'écrits professionnels réalisés**



5.4 - DONNEES SUR LES SORTIES

- **Nombre de jeunes sortis du dispositif**



Il y a moins de sorties de jeunes filles cette année. Cela s'explique par l'âge des admissions. En effet nous accueillons majoritairement des filles entre 14 et 16 ans qui sont susceptibles de rester davantage au sein du dispositif. Il y a par ailleurs plus de jeunes MNA (qui ne bénéficient pas d'un CJM de longue durée) sur la Guitare.

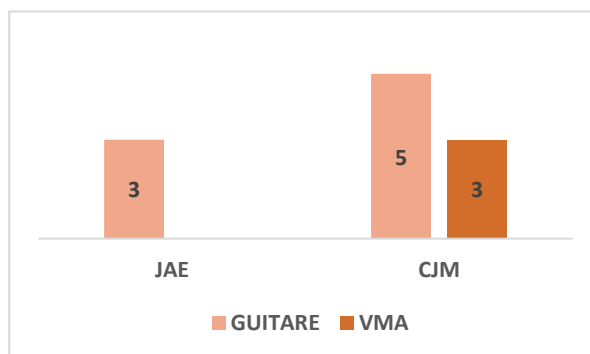
- **Age des jeunes à la sortie**

AGE A LA SORTIE							
	15 ANS	16 ANS	18 ANS	19 ANS	20 ANS	21 ANS	TOTAL
GUITARE	1	1	3	3			8
VMA					2	1	3

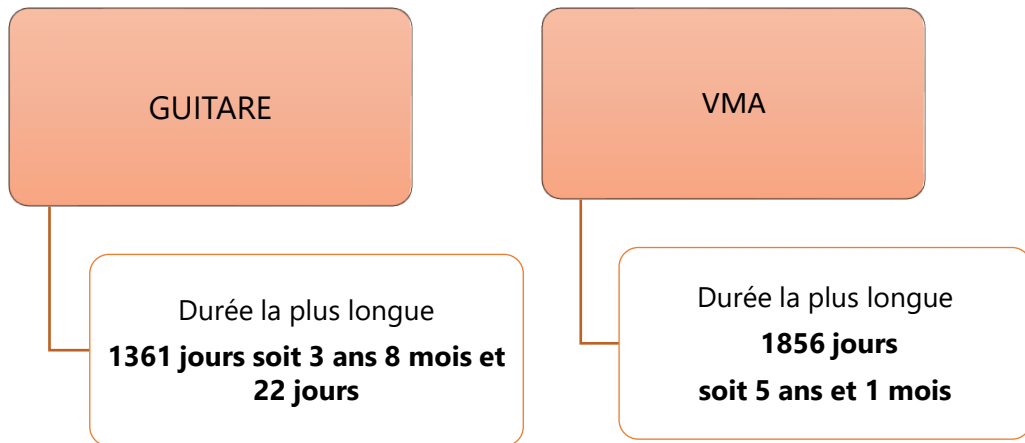
Nous constatons d'une manière générale que les garçons quittent plus tôt la structure accueillante que les filles. Données à mettre en rapport avec la durée d'accompagnement moyenne qui est supérieur pour les filles (environ 35% de plus)

- **Mesures à la sortie**

	JAE	CJM
GUITARE	3	5
VMA		3



- **Durée de placement en jours**



• **Tableau de sortie**

	Age	Jours	Mesure	CONDITIONS DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	Solution Hébergement	Aide financière obtenue
GUITARE							
1	AS	19	1361	CJM	Fin CJM conjointe CJM Administratif	Iut Sophia Antipolis	Logement étudiant Garanti visale
2	AM	16	294	JAE	A la demande du jeune et la famille	MLDS	Retour famille
3	CM	19	1313	CJM	Fin CJM conjointe	CDD Carrefour	FJT Garanti visale
4	CA	18	1290	JAE	A la demande du jeune	Recherche emploi	Retour famille
5	LA	15	472	JAE	Demande conjointe	Collège	Départ en Algérie
6	PE	19	676	CJM	A la demande du jeune	CDD Serveur	Logement privé Garanti visale
7	TM	18	777	CJM	A la demande du jeune	CDD Serveur en Savoie	Chez l'employeur
8	VU	18	465	CJM	Non renouvellement CJM	Apprentissage	Plateforme jeunes FDN
VMA							
1	BM	20	1214	CJM	Fin CJM Conjointe - CJM Administratif	Etudiante en faculté	Logement étudiant Garanti visale
2	IK	20	1233	CJM	Fin CJM Conjointe	Ecole infirmière	Logement étudiant Garanti visale
3	MR	21	1856	CJM	21 ans	CDI Boulangerie Pâtisserie	Logement privé Garanti visale

En 2022, 11 adolescents (es) ont quitté nos structures :

- 2 mineurs ont pu regagner leur famille, 1 est parti chez son père en Algérie en accord avec la mère et la MSD, l'autre sans mesure particulière.
- 3 d'entre eux ont mis fin, de leur propre initiative, désirant « voler » de leurs propres ailes. : 1 a saisi l'opportunité d'aller en Savoie en tant que serveur pour la saison hivernale dans une station de ski ; 1 en CDD qui a trouvé un appartement, le 3^{ème} après de longues années de placement a décidé de ne pas demander de CJM et a regagné le domicile maternel.
- Pour 3 leurs CJM ont pris fin d'un commun accord dès lors qu'ils ont trouvé leur logement étudiant, 2 ont pu bénéficier d'un CJM administratif.
- 1 a été orienté à la Plateforme Jeunes son CJM n'a pas été renouvelé
- 1 le jour de ses 21 ans, elle a intégré un logement privé et a contracté un CDI en Boulangerie Pâtisserie
- 1 a intégré le FJT et a obtenu un CDD à Carrefour.

- **Questionnaire de satisfaction**

Sur les 11 sortis, nous avons eu 7 questionnaires en retour. 4 ne nous l'ont pas rendu

Tableau des questionnaires de satisfaction de sortie GUITARE / VMA

Prénom	accueil et information lors de la premiere visite de l'établissement										Les locaux et leur aménagement																								
	L'information reçu lors de votre premiere visite concernant l'établissement ses missions et son fonctionnement					Les explications concernant les documents qui vous ont été remis : livret d'accueil, règlement de fonctionnement					La visite de l'établissement : rencontre des professionnels et visites des locaux					La propreté et l'entretien des locaux					La convivialité des locaux					La personnalisation des chambres									
	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc					
Arthur	1						1				1						1					1					1					1			
Mathieu	1						1				1					1							1				1					1			
Miky	1					1					1						1					1					1					1			
Enzo	1					1					1					1					1						1					1			
Selyan	1					1					1					1					1						1					1			
total	5	0	0	0	0	3	2	0	0	0	5	0	0	0	0	3	2	0	0	0	2	2	1	0	0	2	3	0	0	0					
Roxanne		1					1				1							1				1					1								
Kristjana		1					1				1						1						1							1					
total	0	2	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1					

Tableau des questionnaires de satisfaction de sortie GUITARE / VMA

organisation de la vie quotidienne															L'accompagnement																			
La disponibilité du personnel					La qualité des repas					Le suivi de la santé					Le suivi scolaire					Savez-vous pourquoi vous êtes placé					Etes vous associé aux projets qui vous concernent en matière de scolarité, de retours en famille, des activités sportives									
a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc	a	b	c	d	nc					
	1					1				1					1					1					1					1				
	1					1					1					1					1					1					1			
1					1					1					1					1					1					1				
1					1					1					1					1					1					1				
1						1					1					1					1					1					1			
3	2	0	0	0	2	3	0	0	0	4	1	0	0	0	4	1	0	0	0	5	0	0	0	0	2	2	0	0	1					
		1				1						1				1					1					1					1			
		1				1						1				1					1					1					1			
0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0	0	0	1	1	0	0	0	2	0	0	0	0					

* A : Très satisfaisant B : Satisfaisant C : Peu satisfaisant D : Insatisfaisant NC : Non concerné

- **Nb de contact avec des anciens jeunes accompagnés**

	VMA	GUITARE
Courtoisie	7	10
Démarches administratives		4
Logement	3	3
Professionnel	2	2
Soutien social et psychologique	4	5

Il est à noter que certains jeunes comptabilisés dans ce tableau sont venus plusieurs fois pour solliciter de l'aide (démarches administratives et soutien social et psychologique).

- **Données diverses :**

	GUITARE	VMA
Nombre de permis	1	
Nombre de code	1	2
CAP Entreprise	3	4
ACT		1
AAVA		1
CSAPA	4	3
Epicerie Solidaire		1

VI - GESTION DES MOYENS HUMAINS

Pour rappel, en 2021 une recombinaison du secteur avait eu lieu avec le départ de plusieurs cadres. Nous avons profité de ce mouvement pour repenser notre organisation et avons ainsi choisi de créer deux domaines d'activités. Des postes de coordinateurs, « cadres de proximité » ont été mis en place sur presque chaque service.

A ce jour, l'équipe de cadre est composée de :

- 1 Directeur de Secteur
- 1 responsable d'activité enfance, qui a la gestion de la maison de l'Enfance de la Trinité, du placement à Domicile, du lieu Ressources, de l'Action Educative à Domicile, de Pélican et du Service à la Parentalité.
- 1 responsable d'activités jeunesse, qui gère les MECS Guitare et Villa Marie-Ange, un service d'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés en diffus et une Plateforme de Services jeunes.
- 1 chef de service (Plateforme jeunes, Placement à domicile, Lieu ressource)
- 1 cheffe de service (Services généraux – maîtresses de maisons, cuisiniers, lingères, surveillants de nuit...)
- 6 coordinatrices (services éducatifs) : MECS Guitare, VMA, Trinité, MNA, AED, Pélican,

Ce renouvellement a permis de créer une nouvelle dynamique avec une meilleure transversalité sur le secteur, plus de projets communs et de la solidarité dans la gestion du quotidien.

En 2022, nous avons connu le départ de notre directrice Pierrette CAZALERE-JOUAN et de ce fait, l'arrivée d'un nouveau directeur Damien FRANCHETEAU. D'autres savoir-faire, d'autres idées qui nous ont menés à des nouveautés telles que la mise en place de réunions mensuelles pour chaque domaine d'activité. Ces instances permettent une meilleure communication, ainsi qu'un partage de connaissances ; nos pratiques respectives sont davantage lissées et mettent en lumière une meilleure cohésion appréciée par les salariés de chaque service.

En 2022, nous avons également été faces à un turn-over important dans les équipes de terrain et il a fallu innover afin de maintenir le fonctionnement des services. Nous avons ainsi recruté une ancienne bénévole, mais aussi des travailleurs sociaux aux formations diverses (animateurs, TISF, CESF...) alors que nos équipes étaient plutôt composées d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs à l'origine. Cette stratégie a beaucoup apporté aux services, car dans les métiers de l'humain, la pluridisciplinarité permet d'être présents et compétents dans des champs encore plus diversifiés.

Toujours enclins à développer le pouvoir d'agir et dans l'optique de permettre à chacun de se sentir reconnu dans son savoir-faire, nous proposons aux équipes de participer à des groupes de travail transversaux sur le secteur.

Le fait de les rendre acteurs de projets innovants et un moyen sûr de transmettre les valeurs de la fondation, mais également de fidéliser les personnes sur des postes qui ne sont pas toujours évidents. C'est également un apport conséquent afin d'être certains de proposer des idées au plus près des besoins des personnes accompagnées.

En 2022, certains membres ont notamment pu participer à l'élaboration de projets présentés au CPOM.

FOND FRECON 2023

Sur le domaine d'activité « jeunesse », nous avons également eu la chance de bénéficier d'une aide considérable de la part de Jean Frecon. Ce monsieur était une personne très engagée dans la fondation, notamment auprès du public adolescents et jeunes adultes. Investi, même dans la mort, il a fait le choix de léguer une partie de son capital afin de défendre la cause des jeunes les plus précaires.

Afin de faire honneur à son geste plus que vénérable, nous avons organisé un groupe de travail composé de travailleurs sociaux, de cadres, d'un administrateur et de la présidente de la fondation, pour réfléchir ensemble à un moyen d'utiliser au mieux ce legs en direction de nos jeunes.

En nous appuyant sur les problématiques rencontrées, nous avons fait le constat que la sortie du dispositif de l'ASE reste compliquée pour nos jeunes. Revenus trop bas pour prendre un appartement en passant par une agence immobilière, acheter le nécessaire à son installation, difficulté à financer l'accès au sport et à la culture, mobilité, soin... Afin de répondre à ces besoins, nous avons fait le choix de créer une commission à l'approche de la sortie des jeunes. Chacun pourra, soutenu par son éducateur référent, défendre un projet nécessitant un soutien financier. Ces commissions auront lieu tous les 3 mois.

La première aura lieu en février 2023

6.1 - Les formations effectuées en 2022 :

Formation 2022	
Intitulé des formations	Nombre de participants
Améliorer les pratiques, les postures et les collaborations au sein d'une équipe	54
Criminologie et victimologie	12
Formation GBG	18
Hygiène des aliments - PMS	4
Les troubles de la parentalité	13
Maltraitance	9
Nemo	75
Optimiser ses écrits professionnels	7
Pratiques, postures, collaborations et bien-être	38
Gestion de la violence	15
Les troubles de la parentalité	20
PSSM	22
Radicalisation	18
Le mineur non accompagné "un adolescent comme les autres"	9
Accompagnement juridique des MNA	1
Traumatismes sexuels dans l'enfance	1
Initiation à la pratique du rétablissement	12
Le dispositif de protection de l'enfance et les compétences respectives du juge des enfants et du juge aux affaires familiales	7
Premiers secours en santé mentale	20
Examen psychologique de l'enfant et l'adolescent	1
Identité, genre et sexualité aujourd'hui, comment ados, familles et institutions y sont ils confrontés	2
Formation bureautique : Outlook gestion avancée	6
Formation Excel : Tableaux croisés dynamiques	6
Certification Maître d'apprentissage	4
DU Protection de l'enfance	1
Surveillant de nuit qualifié	1
Accompagnement VAE DEES	2
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteur, formation audiovisuelle et fonctionnement d Système de Sécurité incendie	1 pour les surveillants de nuits de chaque MECS 1 pour le site de GASSIN 1 pour chaque MECS
Evacuation nocturne	1 par an pour les trois MECS
Evacuation diurne	2 par an pour les trois MECS

NEMO WEB

Cette année a été dans la continuité du lancement du logiciel « NEMOWEB ». Les équipes ont pu bénéficier d'une formation de perfectionnement à l'outil et même si chacun repère les bénéfices de ce nouveau moyen, il leur aura fallu un certain temps d'adaptation.

En 2023, nous projetons de construire les projets personnalisés ainsi que les rapports directement sur le logiciel. Cela permet une visibilité de chaque intervenant et ainsi une meilleure cohérence, toujours nécessaire à un accompagnement soutenu des publics.

6.2 – Les stagiaires et apprentis

➡ Les stagiaires accueillis en 2022

Nous avons accueilli au cours de l'année 9 stagiaires répartis comme suit :

- Educateurs(rices) spécialisés(ées) : 3 à la GUITARE et 2 à la VMA
- Monitrice Educatrice : 1 à la GUITARE et 1 à la VMA
- Psychologue : 1 à la Guitare
- Découverte et observation des métiers du social : 1 à la Guitare

➡ Contrats d'apprentissage :

Les apprentis que nous avons recrutés en 2020 pour la villa Marie-Ange, et 2021 pour la Guitare sont toujours en formation dans nos services.

Le recrutement d'un apprenti nous permet de former un jeune motivé à nos métiers et à notre culture d'entreprise. D'ailleurs à l'approche de la fin du contrat, il arrive très souvent que les apprentis formés restent dans la fondation.

Il nous tient à cœur de former de nouveaux professionnels, car leurs regards neufs et extérieurs permettent toujours de questionner et repenser nos interventions, de manière à toujours parfaire notre accompagnement.

VII – GESTION DES MOYENS EXTERNES

ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

Les cuisines éducatives de la Guitare et de la villa Marie-Ange sont gérées en autonomie par les équipes et par les jeunes. Chaque semaine, un menu est fait à partir de la demande des adolescents. L'équipe veille à ce qu'il soit équilibré. Ce sont les jeunes qui proposent des repas et constituent ainsi la liste des courses. Celle-ci est envoyée à l'économiste du secteur qui passe ensuite commande dans notre magasin partenaire « super U » situé au boulevard de la Madeleine.

Régulièrement et notamment durant les vacances scolaires, l'équipe va directement faire les courses de la semaine, avec les jeunes.

COMPTABILITE

Depuis 2022, une majorité des dépenses effectuées se fait par « **MOONCARD** » ; ce moyen facilite grandement la comptabilité, sécurise l'équipe éducative et permet également une plus grande flexibilité en termes d'organisation des journées pour les éducateurs, ce qui met en exergue leur autonomie et leur pouvoir d'agir.

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

La nouvelle organisation de la Direction immobilière a généré une réorganisation sur le suivi des travaux sur les établissements. Les contrats de maintenance sont signés et mutualisés au niveau de cette nouvelle direction à laquelle sont rattachés désormais les services techniques. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement. Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien des services techniques de la Fondation et des responsables d'activités sur site.

Pour donner suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement seront à renouveler en 2023 avec la société aqua-protection.

Un système de vidéo a été installé au portail de la villa Marie Ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa. Ce type d'aménagement sera réalisé sur la Guitare et la Trinité en 2023.

COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ SUR LA GUITARE

La commission communale de sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, à la suite de la visite périodique en date du 7 juillet 2020 sur la MECS La Guitare. En 2023, aura lieu la visite quinquennale de sécurité sur la MECS Villa Marie-Ange.

ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES VÉHICULES

Nous considérons que tout élément matériel ayant été détérioré doit rapidement être réparé afin de ne pas appeler à d'autres dégradations. Plus l'environnement dans lequel on vit est sain, plus en prend soin.

En 2022 une plateforme « **SYNCHROTEAMS** » a été mise en place pour faciliter les demandes d'interventions de l'équipe technique et permettre un meilleur suivi des travaux.

Concernant nos appartements, en lien avec la direction de l'immobilier, nous avons mis en place un système d'état des lieux, en faveur de nos jeunes afin de les préparer à la réalité du logement. Durant ce temps, ils apprennent également à repérer les différents compteurs afin d'être en capacité d'agir en fonction.

X – CONCLUSION

Villa Marie-Ange :

L'année 2022 a été celle durant laquelle les adolescents ont réappris à vivre dans l'entièreté de ce que peut offrir le monde et la société. Alors que nous avons mis en œuvre différentes actions en 2021, dans l'objectif de leur permettre de s'ouvrir vers l'extérieur, nous notons que les filles de la villa Marie-Ange restent encore repliées sur l'internat. Ceci est dû à plusieurs facteurs ; les deux années passées liées à la pandémie du COVID-19, l'omniprésence des réseaux sociaux, l'éloignement familial...

Dans une période où tout est possible, avec un monde qui tend vers le souhait de se défaire des règles, les jeunes se renferment dans un lieu qui leur apporte le cadre sécurisant dont elles semblent avoir besoin. L'humain en général est dans une perte de repères, et les filles font bien ressentir leur recherche de stabilité. Une recrudescence de la pratique de la religion est d'ailleurs apparue au sein de notre internat. Nous faisons également face à des jeunes filles qui semblent dans des fonctionnements propres à la petite enfance, avec des comportements régressifs loin de l'adolescence. Très peu de jeunes prennent des sorties libres et fréquentent des amis à l'extérieur.

Au quotidien, cela s'exprime par une nécessité de marquer un « temps d'arrêt », notamment pour des jeunes de 14/15 ans. Peu d'entre elles arrivent à projeter et rêver leurs avenir. Elles sont plus exigeantes avec l'équipe, qu'elles considèrent autant qu'elles rejettent. Malgré la difficulté que cela peut produire, cela donne tout son sens au métier de l'éducateur dont son rôle est de rendre à l'enfant sa place dans le monde.

Des actions ont été menées auprès des adolescentes favorisant la découverte et la socialisation qui se sont déroulées dans un premier temps par l'intervention de personnes extérieure au sein même de la structure (bénévoles, organismes de formation, artistes ...). Ce qui leur a permis de se refamiliariser avec l'inconnu et ainsi s'autoriser ensuite à pousser la porte sur l'extérieur, vers des activités sportives et culturelles. Dans cet objectif, nous nous sommes appuyés sur la chargée de la communication de la fondation, afin qu'elle puisse solliciter des entreprises qui pourraient nous soutenir : Financement de matériel de camping, de sport, sorties diverses...

Par ailleurs, le passage en appartement est réellement devenu un rituel gratifiant durant lequel nous pouvons observer ce qu'on appelle « la métamorphose de l'esprit » ; la phase d'apprentissage durant laquelle on apprend les règles, puis celle de la revendication et enfin, celle de l'épanouissement avec la possibilité de faire ses propres choix qui se seront construits grâce aux apprentissages passés.

Tout au long de l'année, nous avons également reçu des visites d'anciens jeunes placés, qui cherchaient plutôt un maintien du lien que de l'aide par rapport à une difficulté rencontrée ; cela répond aux besoins observés par le dispositif EPE (Espoir pour la protection de l'enfance, constitué d'anciens jeunes de l'ASE) qui expose la nécessité de continuer à être présents malgré la fin de la contractualisation de l'accompagnement.

Guitare :

Les années 2020 et 2021 ont été rythmées par l'application de mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID freinant la mise en œuvre de certaines actions dans le but de parfaire notre modèle d'accompagnement pour rester toujours au plus près des attentes et besoin des jeunes adolescents accueillis. Ce qui a pu être frustrant pour les équipes accompagnantes et le public pris en charge.

L'année 2022 a contrario a enfin permis de mettre en œuvre de nombreux projets innovants (sportif, culturel...), soutenus par des mécènes sollicités par la chargée de communication.

De nombreuses collaborations ont également eu lieu **en interne** :

- ✓ Cap entreprise : pour soutenir les jeunes dans leur recherche d'apprentissage
- ✓ Halte de nuit : Mise en œuvre d'activités socio culturelle (avec la PFJ)
- ✓ MNA/PFJ/VMA : Activités sportives, culturelles, camps...
- ✓ Auto-école sociale : passage de permis
- ✓ PFJ : orientation de jeunes majeurs dont le projet d'insertion n'était pas abouti
- ✓ CSAPA : dans le cadre de consultation pour certains jeunes exprimant une dépendance à certains toxiques

...Et en externe :

- ❖ Mission locale Nice nord : présentation des missions, du CEJ...Plusieurs jeunes accompagnés cette année
- ❖ Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAJJ), sollicité pour aider nos jeunes sortants à trouver un logement
- ❖ Association les ombres : la première association d'intérêt général qui accompagne les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), entre 14 et 21 ans, dans leur parcours académique, professionnel et numérique grâce au mentorat.
- ❖ La Boussole des Jeunes : organisation d'une information collective.
- ❖ Côte d'azur incendie : sensibilisation aux accidents domestiques à destination des jeunes en appartement (Guitare/VMA/MNA)
- ❖ Formation RECONNECT proposée par BREAK-POVERTY. A été abordés les thématiques liées à l'utilisation de l'outil informatique et ses risques, création du coffre numérique.
- ❖ Centre Régional d'Information et de Promotion de la Santé sexuelle (Crips sud) : plusieurs séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des jeunes.
- ❖ Forum Georges : livraison de légumes (deuxième vie)
- ❖ Partenariat en lien avec la ville de Nice et le stade Alliance et le stade de Monaco pour l'attribution gratuite de place de match de Foot....

Une année finalement très riche en projets tournés sur l'ouverture au monde et la santé, favorisant l'insertion sociale ou professionnelle et l'appropriation de valeurs comme la solidarité, l'empathie, la bienveillance... et la sensibilisation à la sauvegarde de notre environnement.

D'autre part l'expérimentation de la pair-aidance avec le recrutement d'un travail pair a pris fin en juin 2022. Bien que nous sommes persuadés de l'intérêt de cette approche, Le bilan est mitigé. En effet, le cadre d'intervention de cette personne n'a pas assez été pensé et adapté aux internats.

Le développement du Mentorat en collaboration avec Break Poverty et l'AFEV a été également un axe important en 2022. Le cadre de proximité fait d'ailleurs parti du comité de pilotage (Direction de l'enfance et Break Poverty) pour « créer les conditions de passage du mentorat à l'échelle des jeunes de l'ASE »

Enfin, en novembre 2022, les services du département ont organisé une inspection à la Guitare. Nous sommes toujours en attente des résultats et des préconisations qui vont en découler même si les échos que nous avons pu recevoir semblent plus que positifs.

XI – PERSPECTIVES

Le public accompagné évolue et notre prise en charge doit suivre. À la vue des éléments observés, notamment vis-à-vis du besoin de soin grandissant il nous paraît important de repenser notre savoir-faire. Les fragilités psychiques des adolescents et jeunes majeurs nous interrogent en permanence. Afin de parfaire notre accompagnement, il nous paraît primordial de mieux travailler la question de la santé mentale (formation, échange de pratique...) notamment concernant les mineurs et jeunes majeurs accompagnés en appartements indépendants. Il nous faut repenser notre protocole de prise en charge et aussi anticiper davantage la sortie du dispositif.

Il nous faut également trouver le moyen de remobiliser les parents dans l'accompagnement de leurs enfants ; en proposant notamment des groupes de parole, des espaces de rencontre conviviaux avec les professionnels.

Aussi, pour donner suite aux expériences faites en 2022, il nous paraît primordial de rendre accessibles la culture, et la découverte, car elles sont au cœur du développement des jeunes. Ces supports permettent de créer l'espace pour la rêverie, l'imaginaire et ce sont les points de départ de la projection. Dans ce sens, nous comptons renouveler nos sollicitations auprès d'entreprises pour continuer à proposer des activités riches et variées.

Nous mettrons également en œuvre en 2023, la première commission du Fond FRECON afin de permettre aux jeunes méritant du domaine jeunesse et sortant de nos dispositifs de bénéficier d'une aide financière en lien avec leur accès à une forme d'autonomie. Cette aide peut être utilisée par exemple pour payer le mois de caution dans le cadre d'une location dans le parc privé. Le but de la démarche étant de faciliter leur insertion dans la société.

Nous poursuivons cette année, le renouvellement de certaines collaborations et/ou partenariats notamment dans le cadre du mentoring soutenu par Break Poverty et l'AFEVE.

La mise en œuvre d'une convention avec la CPAM en vue de garantir les droits d'accès des personnes que nous accompagnons à l'assurance maladie. Cela peut concerner le renoncement aux soins, la fracture numérique, le refus de soin d'un praticien. En tant que partenaires, nous disposons d'un accès à un espace.

Une nouvelle méthodologie d'intervention (VAD et usage d'habiter) au sein des appartements va également être travaillée avec les équipes, et nous expérimenterons sur certains appartements l'installation d'un wifi sécurisé

2023 sera également l'année de la renégociation du CPOM avec la création, nous l'espérons, de nouvelles actions répondant aux besoins du public accompagné, de l'évaluation des établissements selon la méthodologie définie par la HAS, de la réhabilitation de la Guitare, de la réécriture du cahier de procédures et de fiches protocoles, ainsi la reconduction d'action sportive et intégrative telle que la participation à la no finish line, ou au projet Rose de Jéricho...



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.